

Il a été impossible, après plusieurs tentatives, d'opérer la réduction de cette luxation. Mais comme le membre a conservé des mouvements d'une certaine étendue, nous avons cru que le traitement devait désormais avoir pour but d'éviter l'ankylose des nouvelles surfaces articulaires.

Cependant, avant de prendre cette résolution, nous avons fait constater la luxation par un troisième médecin. La facilité avec laquelle il provoqua les mouvements du membre malade, et un examen trop précipité lui firent d'abord nier la possibilité d'une luxation. Mais une étude plus sérieuse des symptômes l'a fait revenir de son erreur. Comme le cas peut se présenter encore dans la pratique, j'ai pensé qu'il ne serait pas inutile de lui donner quelque publicité par l'intermédiaire de votre journal.

LAMARE fils,

Docteur-médecin à Honfleur (Calvados).

ART. 4664. PERLES D'ÉTHÉR, RÉCLAMATION. — Dans votre numéro de février 1853, en rendant compte du service de M. Trousseau, vous citez, page 60, un cas de choléra, forme asiatique, dans lequel la période algide a été combattue surtout *par de petites capsules gélatineuses dans lesquelles M. Bouchardat fait entrer cinq centigrammes d'éther*. Vous ajoutez qu'une fois dans l'estomac, ces capsules se fondent, et que l'éther agit avec sa toute-puissance, non-seulement comme stimulant général, mais comme anesthésique, et qu'il paraît diminuer notablement la violence des crampes. Il suffit, monsieur, de cet éloge, mérité d'ailleurs, des capsules d'éther, pour que je revendique l'honneur de les avoir lancées dans le monde médical. M. Bouchardat est trop riche de sa propre gloire pour m'envier la modeste part que je réclame comme m'appartenant. Permettez-moi de rétablir les faits. Possesseur breveté d'un instrument pour la capsulation des liquides, je l'ai appliqué exclusivement à l'éther que j'ai administré sous cette forme dans le traitement des affections nerveuses. Après plusieurs années d'observations recueillies par moi, et par plusieurs de mes confrères, nous eûmes le droit de conclure que l'éther porté à dose fixe, pur, et sans perte dans l'estomac, avait une puissance d'action ignorée jusqu'au jour de la préparation des capsules que j'ai appelées du nom de *perles d'éther*. Nos observations ont été confirmées par nos maîtres les plus célèbres, qui n'admettent plus aujourd'hui que l'on puisse administrer l'éther sous une autre forme; en effet, d'après l'ancienne formule, il se volatilisait avant d'avoir pénétré à moitié de l'œsophage, et ce qui en arrivait jusque dans l'estomac, était dissous dans l'eau, et, partant, dans de mauvaises

conditions de volatilisation, laquelle doit être rapide, subite, pour que l'effet du médicament soit obtenu.

J'ai plusieurs fois suspendu instantanément des accès névralgiques, des migraines, des douleurs gastralgiques intolérables, au moyen d'une ou trois perles, alors que l'éther en potion, et sous forme de sirop avait été employé à forte dose, sans amener le moindre résultat. J'espère de votre impartialité l'insertion de cette revendication, motivée par l'importance de la cause. Il me restera à faire connaître à nos confrères, dans une série de faits très-succincts, moins longue que cette lettre, les quelques cas les plus remarquables extraits de plusieurs centaines d'observations, toujours concluantes, dans le rapport de plus de 9 à 12.

CLERTAN,

Docteur en médecine à Dijon (Côte-d'Or).

MÉLANGES SCIENTIFIQUES.

ART. 4665: CHLOROFORME, ASPHYXIE, INSUFFLATION DE BOUCHE A BOUCHE. — L'*Union médicale* du 22 mars a publié le fait suivant :

Le 3 mars 1853, M. Ricord procédait à l'extirpation d'un testicule cancéreux chez un homme de trente-huit ans, semblant dans les conditions les plus favorables pour supporter l'opération. Le malade couché sur le lit, on lui présente à distance une éponge imbibée du même chloroforme qui, quelques jours auparavant, avait servi à plusieurs opérés sans qu'il fût survenu le moindre accident. Le malade respira bien et sans agitation, sans résistance, il tomba dans l'insensibilité en moins d'une demi-minute. L'opération fut également faite très-rapidement. Le testicule fut disséqué et le cordon coupé en moins d'une minute. M. Ricord s'occupait de lier les artères, lorsque le malade fit quelques mouvements des jambes. On fit alors cesser l'inhalation du chloroforme. Mais au bout d'une demi-minute les élèves s'aperçurent que le cœur avait cessé de battre. La tête était pendante et vacillante, la figure pâle, les yeux convulsés en haut. Il semblait que cet homme fût mort, lorsque M. Ricord se précipitant aux lèvres du malade lui poussa bouche à bouche de l'air dans le thorax, en le faisant ressortir ensuite par la pression des parois thoraciques. Cette manœuvre, répétée deux fois aussi rapidement qu'on peut le concevoir, ramena immédiatement le pouls radial, et le malade revint à lui sur-le-champ.

M. Ricord affirme que déjà il a réussi quatre fois par le même moyen dans des cas semblables, et il pense qu'aucune manœuvre n'est préférable à cette insufflation qui, jusqu'à ce jour, ne lui a jamais fait défaut. (Voy. art. 4409.)